

DÉCISION SUR LE LANCEMENT DU THÈME DE L'ANNÉE 2021

La Conférence,

1. **SE FÉLICITE** du lancement du thème de l'année 2021 : « *Les arts, la culture et le patrimoine : leviers pour édifier l'Afrique que nous voulons* » ;
2. **PREND NOTE** du fait que le thème de 2021 vise à promouvoir le secteur des arts, de la culture et du patrimoine et à construire une Afrique résiliente qui puisse, après la pandémie de la Covid-19, assurer à tous des soins de santé primaires et des services sociaux au moyen d'une économie créative ;
3. **PREND NOTE EN OUTRE** de la nécessité de profiter de l'occasion en or qu'offre l'année des arts, de la culture et du patrimoine pour faire passer ce secteur à un autre niveau en lui accordant une plus grande importance et des efforts plus concertés, car il s'agit d'un secteur essentiel qui a un grand potentiel pour contribuer considérablement à l'économie du continent ;
4. **EXHORTE** les États membres de l'UA qui ne l'ont pas encore fait à accélérer le processus de ratification de la Charte de la renaissance culturelle africaine et du Statut de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma en vue d'assurer leur entrée en vigueur et leur mise en œuvre. **DEMANDE** au gouvernement du Kenya de travailler en étroite collaboration avec la Commission de l'UA pour rendre opérationnel le Secrétariat provisoire de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma (CAAC) et de faire rapport sur les progrès accomplis dans ce domaine à la quarantième Session ordinaire du Conseil exécutif ;
5. **INVITE** tous les États membres de l'UA, les Communautés économiques régionales (CER), les organes de l'UA, les institutions culturelles panafricaines et les partenaires au développement à travailler en collaboration avec la Commission de l'Union africaine à la mise en œuvre de la Feuille de route de la note d'orientation sur le thème de l'année ;
6. **DEMANDE** à tous les États membres de l'UA, à l'UNESCO et aux institutions culturelles panafricaines de soutenir le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, ainsi que la Commission de l'UA, dans la pleine réalisation du Grand Musée de l'Afrique (GMA), en tant que projet phare de l'Agenda 2063 de l'UA, et les **INVITE** à participer au lancement continental du Grand Musée de l'Afrique qui aura lieu en 2021 dans le cadre de l'année des arts, de la culture et du patrimoine ;
7. **DEMANDE EN OUTRE** à tous les États membres et à la Commission de l'UA de soutenir et de participer au lancement du Grand Musée égyptien (GEM), le Musée de Gizeh au Caire ;

8. **INVITE** tous les États membres de l'UA à soutenir et à participer à la deuxième Biennale de Luanda sur une culture de la paix, qui se tiendra à Luanda (Angola) en 2021. Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la Feuille de route de la note d'orientation du thème de l'UA pour l'année 2021 doit être organisée par la République d'Angola en collaboration avec l'UNESCO et la Commission de l'UA.
9. **DEMANDE** à la Commission de l'UA de collaborer avec les États membres pour prendre des mesures énergiques en vue de la protection, de la conservation et de la promotion des sites du patrimoine en Afrique et **DEMANDE EN OUTRE** aux États membres d'apporter leur soutien au Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA) pour qu'il puisse mener à bien ses programmes de conservation et de protection du riche patrimoine naturel et culturel africain.
10. **DEMANDE** à la Commission de l'Union africaine d'inclure le projet sur les routes de libération de l'Afrique australe dans la Feuille de route de la note d'orientation sur le thème de l'année 2021 et de travailler avec la République-Unie de Tanzanie pour sa mise en œuvre.
11. **INVITE** tous les États membres à ratifier le statut de l'Organisation panafricaine de la propriété intellectuelle (OPAPI) et à ratifier le protocole sur les droits de propriété intellectuelle en Afrique lorsqu'il sera dûment finalisé.
12. **EXHORTE** la Commission de l'Union africaine à mettre en œuvre la décision de la Conférence sur l'adoption du kiswahili comme langue de travail de l'Union et à promouvoir le kiswahili comme langue de communication plus large en Afrique.
13. **DEMANDE** à tous les États membres, l'UNESCO et les institutions culturelles panafricaines à soutenir l'Afrique et les gouvernements dans l'organisation de festivals, la création de galeries et autres initiatives visant à profiler et à promouvoir les arts, la culture et le patrimoine sur le continent et **INVITE** tous les États membres et les CER à soutenir le festival international des arts et de la culture que la République du Tchad organise chaque année et à y participer.
14. **INVITE EN OUTRE** tous les États membres à mettre en œuvre la décision de la Conférence relative à l'affectation de 1 % du budget aux arts, à la culture et au patrimoine et au développement de l'économie créative.
15. **DEMANDE** à la Commission de l'Union africaine de lier le thème de l'année avec les résultats attendus en matière de développement économique social et de génération de revenus. **DEMANDE EN OUTRE** à la Commission de l'UA d'inclure la **Décennie de la femme africaine sur l'inclusion économique et financière** comme thème dans la Feuille de route de la note d'orientation sur le thème de l'année de sorte que les groupes vulnérables, notamment les femmes, reçoivent une attention urgente. **RECONNAIT** la date du 23 avril comme Journée commémorative de la bataille de Cuito Cuanavale.

16. **INVITE** la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à inventorier les biens culturels africains dans les musées des pays étrangers hors du continent afin de les restituer aux pays africains d'origine.

